

MARINE DM 2015

DM 2015 : LA MARINE RÉDUIT SA FLOTTE ET SES EFFECTIFS...

Pour la **CFDT**, les missions de la Marine Nationale sont bel et bien compromises. Depuis de trop nombreuses années, dans le cadre des lois de programmation militaire successives, des tergiversations des décisions politiques confrontées aux réductions de budget et aux rendez-vous ratés de mutualisation à l'échelle européenne, les capacités de rayonnement et d'action de la Marine Nationale ont été réduites.

La France et l'Europe ne disposent plus que d'un porte-avions, la flotte des frégates a été réduite ainsi que tous les bâtiments de soutien. Pire encore, le « parc restant » est plus que vieillissant sans alternative sérieuse engagée en matière de construction navale.

Et pourtant, les enjeux géostratégiques imposent une présence accrue sur les mers. On pourrait évoquer les capacités de projection de nos forces, qui s'en trouveront d'évidence amoindries. Mais comment la France pourra-t-elle également faire face à un phénomène grandissant de piraterie maritime, qui a pris sa source au large de la Somalie et qui se déplace sur les océans au gré des populations frappées par la misère et les guerres ?

Les moyens accordés à la Marine Nationale pour la mission de surveillance dans l'océan Indien étaient déjà trop faibles, s'appuyant sur des bâtiments « à bout de souffle » et le récent incendie de la frégate de surveillance Nîvose remet en question l'efficacité de nos moyens.

Le fait que cette frégate soit hors service pour un bon moment est un coup dur pour

la Marine Nationale en cette période de disette budgétaire.

La Réunion est d'ailleurs l'une des zones où l'état de la flotte est le plus préoccupant et met en lumière le caractère vieillissant des unités basées dans cette partie de l'océan Indien.

Les marins basés à La Réunion font avec les moyens du bord pour remplir leurs nombreuses missions, dont certaines revêtent plus que jamais un caractère stratégique. Les opérations vont du nord de l'océan Indien, pour protéger le trafic commercial de la piraterie et du terrorisme notamment, jusqu'à l'océan Austral, où il faut faire respecter la souveraineté française autour des archipels de Kerguelen, de Crozet et de Saint-Paul et Amsterdam.

Ces territoires offrent une zone économique exclusive aussi immense que convoitée pour ses ressources, notamment halieutiques (voir fin du document).

Et la Marine Nationale doit également veiller sur les îles Eparses, et une bonne partie du canal du Mozambique jusqu'au nord de Madagascar.

L'écosystème remarquable et le sous-sol marin abritent un potentiel qui s'avèrera crucial à l'avenir, avec les réserves d'hydrocarbures et de gaz. Pour protéger son territoire et les richesses qui s'y trouvent, la France doit disposer de moyens suffisants, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

LA DM 2015 DÉARME CINQ BÂTIMENTS DE GUERRE

La MEUSE : La France ne disposera plus que de trois ravitailleurs

Le pétrolier-ravitailleur Meuse, opérationnel depuis 1980, devait quitter le service actif, une mise en complément étant évoquée l'an dernier. Cette solution avait été présentée comme permettant de réarmer le bâtiment en cas d'indisponibilité prolongée du Var (1983), de la Marne (1987) ou de la Somme (1990), dont le remplacement par les trois nouveaux bâtiments logistiques du programme FLOTLOG a été repoussé après 2019.



Dans les faits, la Meuse sera retirée du service actif l'an prochain ; la décision concernant le port où elle sera stationnée n'étant pas encore arrêtée. Contraints de faire durer leurs trois derniers bâtiments de ravitaillement au-delà de la limite d'âge initialement prévue, les marins pourraient se servir de cette coque comme d'un stock de pièces détachées. Il conviendra également de voir si le retrait de la Meuse entraîne le rapatriement à terme de la Somme à Toulon, le bâtiment étant basé à Brest depuis 2011.

Le Siroco sera revendu

Le retrait du service du transport de chalands de débarquement Siroco était connu depuis la publication du nouveau Livre Blanc sur la Défense et le vote de la Loi de Programmation Militaire (2014 – 2019) qui en a découlé. Le format de la flotte de bâtiments amphibies a été resserré à trois unités au lieu de quatre, entérinant de facto l'abandon de la

construction d'un quatrième BPC du type Mistral et la vente du Siroco.



Le dernier TCD de la marine française dispose encore d'un bon potentiel, puisqu'il ne date « que de 1998 » et a été bien entretenu et mis à niveau.

Il peut donc intéresser une marine étrangère et des discussions seraient en cours pour la vente du Siroco.

L'ALBATROS qui réduit notre capacité de surveillance servira de brise-lames

L'Albatros est un ancien chalutier construit en 1967. Ce patrouilleur (à bout de souffle) assure depuis trente ans, la surveillance de l'espace maritime des archipels français de l'océan Austral. Cette mission stratégique permet notamment d'éviter que les ressources halieutiques des TAAF soient pillées.



Il sera retiré du service l'été prochain. Une fois désarmée, sa coque devrait rejoindre Lorient pour être utilisée comme brise-lames en remplacement de l'ancien « Rhône ».

Aucune solution de remplacement de l'Albatros n'a pour le moment été trouvée. Des réflexions sont en cours sur le plan intermi-

nistériel, pour financer un moyen capable d'assurer la relève. Le retrait du service de l'Albatros pourrait néanmoins être conditionné par la remise en service de la frégate Nivôse, sérieusement endommagée par un incendie fin septembre au large de La Réunion.

ATHOS et ARAMIS mis au rancart au bénéfice de l'externalisation

La Marine Nationale va cesser d'armer les patrouilleurs de surveillance des sites, Athos et Aramis. Ces bâtiments avaient été spécialement construits au profit de la DGA, pour assurer la surveillance et la protection des approches maritimes du centre d'essais des Landes. La DGA souhaite confier ces missions à un prestataire privé ; l'Athos et l'Aramis ne seront plus mis en œuvre par la Marine en 2015. Cette décision entraînera la fermeture de la base navale de l'Adour, créée spécialement en 1983, pour soutenir ces deux bâtiments. En découlent des conséquences en cascade qui remettent clairement en question l'autonomie du centre des Landes pour les essais de tirs de missiles.



La flotte de la Marine Nationale réduite à 80 unités

La Marine Nationale avait déjà vu son format passer sous la barre symbolique des 100 bâtiments en 2010. Il sera encore réduit à 80 unités de combat et logistiques en 2015 (sous-marins, porte-avions, BPC, frégates, patrouilleurs, bâtiments de guerre des mines et de soutien). Les désarmements ne seront pas compensés. Celui du Montcalm le sera par l'arrivée de la Languedoc,

qui rejoindra l'Aquitaine et la Normandie. La Marine Nationale prendra également livraison du premier des trois bâtiments multi-missions (B2M) destinés à remplacer les bâtiments de transport légers, dont les deux derniers exemplaires (Dumont d'Urville et La Grandière), devraient être mis en retraite en 2016, année de la livraison des deux autres B2M, mais aussi des deux PLG. Les nouveaux patrouilleurs légers guyanais remplaceront La Capricieuse et la Gracieuse, deux unités du type P400 opérationnelles depuis 1987.

Les effectifs touchés par la crise : 664 suppressions de postes en 2015

Ces opérations ne seront pas sans conséquences sur les personnels, qu'ils soient embarqués ou en position de soutien. Les personnels de la Marine Nationale sont aujourd'hui au nombre de 36.500, dont 2.800 civils. Le chiffre de 36.500 tombe à 31.000 si l'on exclut les personnels détachés, notamment dans les structures interarmées, qui englobent aujourd'hui les unités basées outre-mer.

La Marine devrait perdre 664 postes l'an prochain (sur les 7.500 prévues pour l'ensemble du ministère de la Défense), après les 500 postes déjà supprimés cette année (liés à la fin des réductions d'effectifs entérinées par la précédente LPM et le début de celles actées par la nouvelle LPM). La volonté politique est de poursuivre cette déflation dans les années qui viennent.

Ces chiffres ne prennent pas en compte l'ensemble des emplois liés au soutien, depuis la restauration, l'hébergement ou encore l'habillement, liés également au maintien en condition opérationnelle des bâtiments. Il faut y ajouter la perte de tous les emplois induits par l'activité de la Marine au sein des bassins d'emplois ainsi que l'impact sur l'activité industrielle de construction et de réparation navale.



Pour la CFDT, les enjeux géostratégiques, la piraterie maritime, la protection des intérêts économiques français, imposent à la France de disposer une capacité en mer à même de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

La France dispose du deuxième espace maritime au niveau mondial mais si les missions de protection étaient compromises, c'est bien le rayonnement de la France qui serait remis en question. Ressources halieutiques, ressources naturelles, alternatives en matière d'énergie, etc.

Le seul exemple des énergies renouvelables (dont les énergies marines) qui sont les ressources de demain peuvent mettre la France en bonne position. A condition de ne pas oublier la dimension de protection.

La France terrestre avec ses 640.000 kilomètres carrés ne représentent que 0,43% de la surface terrestre du globe. La France maritime est une géante avec ses territoires émergés et immergés dont la surface s'élève à 11 millions de kilomètres carrés, ce qui fait de la France la deuxième puissance maritime mondiale, juste derrière les Etats-Unis. De manière incurable, la France renoue avec ses travers d'ancien régime : une France continentale qui tourne le dos à mer, s'affaiblissant ainsi sur les plans économique et stratégique. La CFDT appelle à un débat sur les choix de la France, qui doit se doter enfin d'une vraie politique maritime.

Paris, le 27 octobre 2014.

